



**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

160. Épitre. Lettre.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

intérêts personnels, aux dépens de la vérité qu'ils trahissent & de la tranquillité publique qu'ils sacrifient, & que c'est à coup sûr un moyen de plus pour ranimer la fermentation, par le rapprochement & le choc des opinions contraires. Le *dialogue* doit être aisé, enjoué, & sans apprêt dans les *conversations*; sérieux, grave, & suivi dans les *entretiens*; clair, raisonné, travaillé, éloquent même & pathétique dans les *colloques*. (B.)

160. ÉPÎTRE. LETTRE.

Ces deux mots, synonymes par l'idée commune qu'ils expriment, ne diffèrent que par les applications différentes qu'on en fait.

1^o. *Lettre* se dit généralement de toutes celles qu'on écrit d'ordinaire, sur-tout en prose, & de celles qui ont été écrites par des Auteurs modernes, ou dans les langues vivantes: ainsi l'on dit, les *lettres* de Balzac, de Voiture, de madame de Sévigné, écrites en françois; les *lettres* du Cardinal d'Ossat, du Cardinal Bentivoglio, de Fra-Paolo Sarpi, écrites en Italien; les *lettres* de Guévara, d'Antonio Pérez, en espagnol; les *lettres* de Grotius, de Muret, du Cardinal Bestarion, de Jacques Bongars, en latin, &c.

Épîtres, au contraire, se dit en parlant des *lettres* écrites par les anciens, dont les langues sont mortes: ainsi l'on dit, les *épîtres* de Cicéron, de Sénèque, de Pline. Il est pourtant vrai que les Traducteurs modernes ont dit *lettres*, en parlant de celles de Pline & de Cicéron. Le mot d'*épîtres* est consacré sur-tout aux écrits de ce genre qui nous viennent des Apôtres; les *épîtres* de S. Paul, de S. Jacques, de

S. Pierre , de S. Jean , de S. Jude : & l'on dit aussi, l'*épître* de la Messe, pour marquer la lecture qui s'y fait de quelque morceau de ces *épîtres* apostoliques, ou même par extension, de quelque livre que ce soit de l'ancien testament.

2°. Dans le style moderne, on donne généralement le nom de *lettres* à toutes celles que l'on écrit en prose, de quelque matiere qu'elles traitent, & avec quelque étendue qu'elles soient écrites; il ne faut en excepter que celles que l'on met à la tête des livres pour les dédier, & que l'on nomme *épîtres* dédicatoires. Mais on donne le nom d'*épîtres* aux *lettres* écrites en vers, qui ont le caractère de celles d'Horace : ainsi l'on dit, les *épîtres* de Despréaux, de Rousseau.

Tout ce qui peut faire la matiere d'un discours en forme, peut aussi faire la matiere d'une *lettre*; celui qui l'écrit doit donc, proportion gardée, se proposer, ainsi que l'Orateur, d'instruire, de toucher & de plaire. Il y a des *lettres* de pur raisonnement; d'autres, de sentiment; d'autres, de simple agrément : les premières exigent un style simple; les secondes, un style pathétique; les dernières, un style fleuri : toutes demandent du naturel.

Il faut croire, dit un Auteur moderne, que l'estime & l'amitié ont inventé l'*épître* dédicatoire; mais la bassesse & l'intérêt en ont bien avili l'usage.

On attache aujourd'hui, à l'*épître* en vers, l'idée de la réflexion & du travail; & on ne lui permet point les négligences de la *lettre*. L'*épître*, comme la *lettre*, n'a point de style déterminé : elle prend le ton de son sujet, & s'élève ou s'abaisse, suivant le caractère des personnes. (B.)